février 2019

Cofaq

Le développement d’une nouvelle filière

Les adhérents des groupes Cofaq et Amarante ont entériné à l’unanimité la fusion-absorption de la coopérative Amarante par la coopérative Cofaq. De quoi renforcer le groupement d’indépendants qui se dote d’une nouvelle filière axée sur les marchés agricoles.

Après la signature d’un accord commercial, survenu en septembre entre Cofaq et Amarante, coopérative de distribution indépendante dans les secteurs Agricole, Élevage et Espaces verts, les deux groupes ont décidé d’aller plus loin dans leur démarche commune. Leurs adhérents viennent d’entériner à l’unanimité la fusion-absorption de la coopérative Amarante par la coopérative Cofaq.

De quoi constituer un groupe de distributeurs indépendants fort de 345 adhérents, 730 points de vente et trois centres de distribution logistique. Créée en 1993, Amarante regroupe en effet 59 adhérents et un réseau de 123 points de vente dans la France entière (Lisa, ateliers, magasins motoculture, tractoristes...), s’appuyant sur deux enseignes, Epagri Élevage et Epagri Campagne, ainsi que sur deux marques propres, Edena pour la motoculture et Attractiv pour les consommables. Elle compte 21 collaborateurs et un centre de distribution logistique basé à Erbray, près de Châteaubriant (44) où 7 500 références sont stockées sur 5 000 m². « *Ce premier accord d’achats signé en septembre nous a permis de renforcer nos positions sur nos marchés historiques en réunissant les deux volumes d’achats. Aujourd’hui, nous réunissons toutes nos forces pour assurer le développement de nos enseignes respectives. C’est un beau challenge* » explique Olivier Moulé, jusque-là président d’Amarante et membre du Conseil d’administration de Cofaq.

Opportunité de diversification

En accueillant les spécialistes Amarante, le groupement de Poitiers se dote ainsi d’une filière dédiée aux marchés agricoles. « N*os deux coopératives étaient très complémentaires sur leurs marchés. L’accord d’achats nous a permis de constater qu’elles avaient chacune à gagner à aller plus loin : cette fusion-absorption s’inscrit dans la suite logique d’une même volonté de développement. Nos adhérents respectifs ne s’y sont pas trompés. Le groupe Cofaq est fier d’intégrer cette nouvelle filière des marchés agricoles, un segment qui a le vent en poupe dans notre réseau* » se félicite Denis Taillardat, Président de Cofaq. Ce que confirme Thierry Ancelin, directeur général de Cofaq : « C*e rapprochement permet de constituer un groupe plus fort encore au service de magasins qui, chacun dans leur spécialité, ont plus que jamais besoin de gagner en compétitivité. Pour les enseignes Cofaq, cette nouvelle filière des marchés agricoles est une opportunité de diversification sur ce marché et donc un potentiel de croissance supplémentaire. Pour les enseignes développées jusqu’ici par Amarante, c’est également l’opportunité d’accéder à des gammes complémentaires à leur cœur de métier.* »

Cofaq intègre toute l’équipe Amarante qui reste implantée dans ses locaux de Châteaubriant et qui va renforcer le développement des enseignes Epagri Élevage et Epagri Campagne, mais aussi accompagner la croissance des adhérents agri et jardin du groupe Cofaq. Artisan de ce rapprochement, Benoît Barron, directeur général de Groupe Amarante depuis 2017, prend d’ailleurs la direction de la filière des marchés agricoles du Groupe de Poitiers. La filière des marchés Agricole, Élevage et Espaces verts se structurera au sein de Cofaq tout en gardant son identité autour d’un comité stratégique constitué d’adhérents référents, mais également de groupes de travail dédiés pour orienter les assortiments et définir les actions publi-promotionnelles à venir. « *L’équipe d’Amarante poursuivra son activité en s’appuyant sur la logistique*

existante, une plate-forme que nous allons d'ailleurs moderniser pour contribuer à améliorer la qualité de service aux adhérents. Notre objectif est clair : bien sûr poursuivre la croissance sur un marché d'indépendants de plus en plus concurrentiel, mais aussi et surtout développer encore la nature et la qualité des services rendus aux adhérents dans tous les domaines de leur activité au service du client final » précise Thierry Anselin.

Agnès Richard

Le groupe Cofaq

• 345 adhérents

• 350 millions d'euros de CA Achats centralisés

• 730 points de vente

• 22 500 m² de surface logistique répartis sur 3 sites : Bobigny (93), Naintré (86) et Erbray (44)